



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 7 janvier 2021

**QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE ROUENNAISE LE 2
JANVIER 2021**

Suites du communiqué de presse du 6 janvier

Comme indiqué dans le communiqué de la préfecture en date du 6 janvier 2021, les services de la DREAL se sont rendus sur le site de l'entreprise MULTISOL ce jeudi 7 janvier pour procéder à une inspection à la suite du signalement reçu.

Cette inspection a pu confirmer que cette entreprise n'a pas connu d'incendie ni de dégagement de fumée sur la période du 31 décembre dernier et les jours suivants.

Il a néanmoins été constaté qu'un incident de fonctionnement s'est produit le 31 décembre au soir, qui n'a pas donné lieu à un signalement aux autorités sur le moment. Les informations recueillies ne permettent d'attribuer à cet incident les odeurs ressenties 24 heures plus tard ; l'analyse délivrée par ATMO-Normandie demeurant valable, en ce qu'elle faisait état de plusieurs sources possibles d'odeurs, dont l'utilisation intensive de cheminées.

L'administration va demander à l'entreprise MULTISOL de prendre les mesures adaptées pour éviter le renouvellement de ce type d'événement, et va juger des suites à donner à cette absence de signalement.

Il est à noter que les produits qui étaient traités au sein de l'entreprise à cette période n'étaient pas des produits LUBRIZOL, contrairement à ce qui était allégué par l'Unité départementale CGT-76.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex